



# Commission Nationale santé et sécurité au travail



**2 Avril  
2009**

## **1° Point sur les tire-palettes à grande levée**

Ce type de tire-palettes arrive progressivement dans les magasins

- **2008 : 103 magasins ont été équipés**
- **2009 : 157 magasins restent à équiper**

Après un audit auprès des magasins utilisateurs, ce matériel reste apprécié dans l'ensemble. Une formation obligatoire est dispensée avant l'utilisation. Un groupe de travail a été mis en place pour la création d'un module interne. Une formation est prévue à Evry le 21 avril 2009 ; cette journée est réglementée par la C.R.A.M. Nous relevons toujours le même problème concernant les palettes venant d'Espagne au rayon « fruits et légumes », le sujet reste à l'étude.

## **2° Recommandation C.R.A.M. - Service Caisses**

**Les membres du C.H.S.C.T. ne sont pas d'accord sur l'interprétation de recommandation, l'expression juste serait « obligation » et non « recommandation »**

**Article R 4541 charge de moins de 8 kg : obligatoire au 1/09/2009.**

Différentes pistes sont proposées afin de rendre le projet en phase avec la recommandation :

- vérifier les appels prix en caisses,
- stickers à décoller des packs,
- matérialiser en bout de caisses à l'aide de signalétique pour information au niveau de la clientèle (*à l'étude*).

Risque de scoring par les contrôleurs de la CRAM en sortie de caisses.

Risque de majoration du taux de cotisation AT/MP.

La Direction prend en compte la pénibilité du service caisses.

Chaque manager sécurité dispose d'une fiche d'analyse pour les poids en caisses.

### ➤ Juin 2009

Mise en place de l'affichage en magasin sur la nouvelle réglementation

**Poids supérieur à 8kg** : communication de branche (FCD) à la clientèle, ainsi qu'à l'interne pendant quelques mois, affichage en rayon et en caisses.

Un dépliant sera remis au client à l'entrée du magasin. Des totems seront mis en place dans les magasins.

Une liste des produits de moins de 8 kg est à disposition sur site Carrefour dédié à la santé et sécurité au travail. Cette liste concerne plus de 1000 produits.

**Depuis mars 2009, les produits supérieurs à 20 kg ne doivent plus être manipulés en caisses** (*info assistantes de caisses et service sécurité*).

Au niveau de la file caisses un groupe de travail va être mis en place pour gérer les problèmes rencontrés dans les différents magasins. **Ce groupe sera dirigé par Dominique Girard.**

### ➤ Septembre 2009

Mise en œuvre de la nouvelle recommandation, les axes de travail en cours :

- norme qualité,
- gencods, multigencods, gencods détachables, appels prix, douchettes,
- travail en amont avec les directions,
- listing des actions à mettre en place,
- lettre FCD, courrier aux fournisseurs,
- intégration aux contrats commerciaux,
- contrôle des actions entreprises.

Bilan des actions déjà en vigueur et problématiques associées :

- appel prix (erreurs possibles dues à la mémorisation, aux évolutions...)
- douchettes parfois difficiles à utiliser ;
- gencods détachables présents sur quelques produits (aujourd'hui, coût non négligeable et risque de démarque) ;
- multigencodage (pistes en cours d'étude) ;
- réflexion sur l'emballage (taille, qualité, gencod, nombre par produit, positionnement, solutions techniques) ;
- rationalisation des appels prix.

### **3° Mise en place de l'outil "spectra"**

Cet outil de gestion administratif est arrivé en début d'année.

➤ Constat :

La gestion des accidents du travail est majoritairement réalisée par le service Paie, pas d'outil standardisé, des reportings nationaux inexistant en dehors du bilan social, des remontées difficiles.

➤ Objectifs :

Acquisition et archivage informatique des événements AT/MP, standardisation d'un outil unique.

➤ Fonctionnalités principales :

- saisies des données en magasin (AT/MP)
- inaptitude avec restriction,
- compilation par région exploitation et national par l'administration,

L'outil a été testé dans certains magasins (Villabé, Athis mons, Les Ullis, 2 managers paie au national à Evry).

Le retour est positif dans les magasins tests, dans certains magasins, cela pourra être l'infirmière qui remplira la fiche CERFA, mais en priorité c'est le manager paie qui la remplit, dossier se trouvant sur internet .

[www.spectra-fcd.comm](http://www.spectra-fcd.comm)

*ex login : athismon mdp athismon*

#### 4° Présentation du document unique

➤ Constat :

Un support datant de 2002, des exigences numériques.

C'est un outil d'évaluation des risques professionnels, site internet, plateforme pour la consultation de données "santé et sécurité" pour identifier l'impact potentiel d'un accident sur le poste étudié et donner un ordre de priorité dans les actions de prévention à mener. Une méthode de cotation des risques est utilisée.

Chaque évaluation est archivée.

➤ Table de signification des fréquences :

- **Rare** : plusieurs fois / semaine,
- **Ponctuelle** : plusieurs fois / jour,
- **Fréquente** : plusieurs fois / jour, exposition courte et/ou discontinue,
- **Permanente** : plusieurs fois / jour, exposition longue et continue.

➤ Table de signification des gravités :

- **Bénin** : inconfort accident sans arrêt,
- **Important** : accident avec arrêt mais sans séquelle,
- **Grave** : accident avec arrêt avec séquelles ou maladie professionnelle,
- **Très grave** : accident avec invalidité permanente ou décès.

Système de cotation par notation des risques pour chaque situation qui va permettre de voir la fréquence et la gravité. Test sur le mois d'avril qui devrait se déployer dans les magasins début 2010, une présentation sera faite dans les divers C.C.E.

**Adresse Internet : [numeriques-carref.com](http://numeriques-carref.com)**

*Login : TESTCSST mot de passe idem*

**Deux conférences téléphoniques seront faites :  
le 17/04/2009 à 11h et le 30/04/2009 à 10 h.  
Tél. : 01 72 28 10 01 code d'accès 627724#**

**Pour la prochaine réunion Valérie Beaugad demande à tous les magasins une étude sur les risques psychosociaux** (formation gestion du stress, action nationale de prévention du risque psychosocial, problèmes de management chez carrefour, contexte actuel, objectifs, Cette enquête concerne les employés, les managers métiers, les responsables des secteurs et les directeurs).

Trois points n'ont pu être abordés par rapport à l'ordre du jour, Ils seront reportés sur l'ordre du jour de la prochaine réunion qui se déroulera le 4 juin 2009.

**Fin de la réunion : 17 heures**

**Prochaine réunion : 4 Juin 2009**

***Composition de la délégation Force Ouvrière :***

|                           |                               |
|---------------------------|-------------------------------|
| <b>Christian Koepfel</b>  | <b>(St André les Vergers)</b> |
| <b>Brigitte Durand</b>    | <b>(St André les Vergers)</b> |
| <b>Chantal Venderotte</b> | <b>(Douai Flers)</b>          |

Rédactrice : **Chantal Venderotte**  
Tél : 06 30 59 07 09